

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

TRESORERIE :

	1973	1974
Abonnement France	25 F	30 F
Membre scolaire	13 F	15 F
Abonnement Etranger	28 F	33 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	5 F	5 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

CHEVIN H. — Notes sur les Hyménoptères Tenthredoïdes.	229
AMOROS C. — Contribution à l'écologie de <i>Diaptomus castor</i> (Jurine, 1820) (Crustacé, Copépode dulçaquicole) : Déterminisme de l'éclosion des œufs latents.	235
BANGE C. — Une récolte ancienne d' <i>Asplenium viride</i> Hudson à Pierre-sur- Haute.	242
BALAZUC J. — Laboulbéniales de France.	244

UNE RECOLTE ANCIENNE D'ASPLENIUM VIRIDE HUDSON A PIERRE-SUR-HAUTE

par C. BANGE

Résumé. — *L'Asplenium viride* aurait été trouvé en 1818 par ROFFAVIER à Pierre-sur-Haute. L'authenticité de la récolte est discutée, ainsi que la présence occasionnelle de cette Fougère dans le Massif Central et plus particulièrement le Puy-de-Dôme.

Summary. — The Green spleenwort (*Asplenium viride*) was scarcely observed in the Puy-de-Dôme. An additional locality would be Pierre-sur-Haute, where it was collected by ROFFAVIER in the year 1818.

L'Asplenium viride Hudson est une espèce calcicole croissant habituellement entre 800 et 2 600 m dans les Alpes, le Jura et les Pyrénées. Cette Fougère est très rare ou accidentelle, à plus basse altitude, dans les Vosges, la Haute Marne (plateau de Langres), les Ardennes, la Normandie [6]. On a décrit une variété non calcicole, assez rabougrie, la var. *alpina* Schkuhr, trouvée en Savoie à l'altitude de 2 300 m [5].

Il me paraît intéressant de signaler qu'il existe dans l'Herbier CHAMPAGNEUX, constitué principalement entre 1820 et 1830¹, une part de cette Fougère qui proviendrait de Pierre-sur-Haute. Elle est munie d'une étiquette ainsi libellée : « P^{re} sur H^{te} 11^{et} 1818, *Asplenium viride* Roffavier ».

On ne trouve pas d'échantillon similaire dans l'herbier personnel de ROFFAVIER². Les échantillons d'*A. viride* qui y figurent, ont les provenances suivantes :

1. « en montant à la Grande Chartreuse, août 1812 » (Clémence LORTET).
2. « montagne Nerva, Bugey, 12 août 1817 » (ROFFAVIER).
3. « Les rochers au Stanbach (Suisse), 16 juin 1827 » (ROFFAVIER).
4. « Les Pyrénées », sans date (détermination erronée : il s'agit d'*A. fontanum*.)
5. « Les rochers aux Ormonds, au pied des Diablerets, août 1858 » (sans nom de collecteur, sans doute L. LORTET).

1. L'Herbier constitué par Anselme-Benoît DONIN DE CHAMPAGNEUX dit CHAMPAGNEUX (1774-1845) est conservé depuis le décès de son auteur dans les Collections de la Société Linnéenne de Lyon [3, 4]. Il est rangé dans 43 cartons numérotés, dont le 7^e contient les Ptéridophytes ; les échantillons ne sont pas montés ; chacun est inséré dans une étiquette. Il comprend surtout des plantes de la région lyonnaise, récoltées entre 1820 et 1832, ainsi que des plantes des environs d'Hyères récoltées entre 1840 et 1845. En outre, d'assez nombreux échantillons, principalement de plantes alpines, ont été donnés à CHAMPAGNEUX par ses collègues de la Société Linnéenne, en particulier ROFFAVIER et AUNIER ; la plupart ont été récoltés de 1818 à 1822.

2. L'Herbier constitué par ROFFAVIER (1775-1866) a été donné par son auteur à Louis LORTET (1836-1909), petit-fils de Madame LORTET qui a joué en 1822 un rôle essentiel dans la fondation de la Société Linnéenne de Lyon. Louis LORTET y a intercalé ses propres récoltes effectuées, soit en Europe, soit en Orient ; il est possible qu'il y ait également introduit ce que la famille LORTET avait conservé des collections botaniques de Madame LORTET. Après le décès du Doyen LORTET, l'Herbier a été confié au Laboratoire de Botanique de la Faculté de Médecine et de Pharmacie, où j'ai pu l'étudier grâce à l'obligeance de M. le Professeur NÉTIEN, que je remercie ici bien vivement. Il est actuellement déposé au Conservatoire Botanique de la Ville de Lyon.

6. Sans indication de provenance, sans nom de collecteur ni date.

On voit que l'on se trouve devant un matériel assez abondant, mais seule une faible partie provient des nombreuses herborisations de ROFFAVIER dans les Alpes, le Jura ou les Pyrénées. En effet, notre botaniste remettait libéralement ses doubles à ses divers confrères lyonnais et parmi ces derniers, CHAMPAGNEUX a largement bénéficié de tels dons, car jamais, semble-t-il, il n'a récolté lui-même de plantes alpines. C'est ainsi que son herbier ne comporte pas d'autre spécimen d'*Asplenium viride* que celui dont ROFFAVIER l'avait gratifié : c'est également le cas de quelques autres plantes de même origine, au nombre desquelles on doit citer le *Lycopodium clavatum*. « Pierre sur Haute 11 jet 1818, M. Roffavier ».

L'hypothèse d'une transposition d'étiquettes vient évidemment à l'esprit : dans ces conditions, l'*Asplenium viride* aurait été récolté ailleurs qu'à Pierre-sur-Haute. Comment ne pas penser aux voyages que ROFFAVIER fit à plusieurs reprises en Bugey ou dans le massif de la Grande Chartreuse : il herborisa à la Grande Chartreuse et au Grand Colombier, en août 1817 : il retourna à la Grande Chartreuse en juillet 1819, puis en septembre 1824, cependant que l'on possède des preuves de plusieurs herborisations dans le Bugey et le Jura en 1821, 1823 et 1824. Au cours de son voyage de 1817, effectué avec DEJEAN et Madame LORTET, ROFFAVIER a récolté le 12 août l'*Asplenium viride* dans le Bugey (c'est l'échantillon précité de la Montagne Nerva) et, compte tenu des habitudes de l'époque on peut supposer qu'il n'avait pas eu l'occasion d'observer et de récolter cette plante lorsqu'il avait parcouru quelques jours plus tôt (4 et 5 août) le massif de la Grande Chartreuse.

Si l'on remarque qu'aucun spécimen des Fougères récoltées lors de ces voyages à la Grande Chartreuse et dans le Jura, ne figure dans l'herbier de CHAMPAGNEUX, on peut penser que la transposition d'étiquette, si elle a eu lieu, n'est pas imputable à CHAMPAGNEUX. Quant à ROFFAVIER, il paraît avoir été particulièrement soigneux, d'après le témoignage porté par Madame LORTET [2], et je n'ai du reste trouvé dans la partie ptéridologique de son herbier, qu'un seul exemple d'erreur³.

L'authenticité de la récolte d'*A. viride* ne trouve donc ni confirmation, ni infirmation de l'examen des collections ; il faut toutefois remarquer que le voyage de ROFFAVIER à Pierre-sur-Haute en juillet 1818, est attesté par de multiples spécimens conservés dans divers herbiers.

A plusieurs reprises, des orophytes calcicoles ont été signalées dans la chaîne de Pierre-sur-Haute. C'est le cas de *Polystichum Lonchitis* (L.) Roth, à la source du Lignon et de *Gymnocarpium robertianum* (Hoffm.) Newman au roc volcanique de Gourgon [1]. Quant à l'*Asplenium viride*, il n'est pas absolument inconnu dans le Massif central : CHASSAGNE [1] l'a signalé de trois localités du Puy-de-Dôme. Il y est très peu abon-

3. Il s'agit des étiquettes relatives à *Selaginella helvetica* « Chamonix, 3 juillet 1827 » et *Selaginella denticulata* « Hyères, avril 1841 », qui ont été permutées ; il n'est du reste pas possible de décider si l'erreur a été commise par ROFFAVIER ou par un de ses successeurs.

dant, et exige peut-être des conditions particulières : c'est ainsi qu'au Puy-de-la-Platte, la plante croissait sur sol incendié, vers 1 500 m d'altitude. On conçoit que si ce sont des conditions stationnelles aussi spéciales qui ont permis à notre Fougère de vivre à Pierre-sur-Haute en 1818, cela ne put se produire que dans un espace restreint et pour un temps limité. Aussi, la confirmation de cet intéressant fait biogéographique sera-t-elle des plus malaisées.

RÉFÉRENCES

- [1] CHASSAGNE M. — Inventaire de la flore d'Auvergne et Contrées limitrophes des départements voisins - Paris, Lechevalier, 2 vol., 1956; (cf. vol 1, p. 21).
- [2] M^{me} LORTET. — Lettre de 1826, publiée par A. MAGNIN : Les LORTET botanistes lyonnais, Ann. Soc. Bot. Lyon., 1912, 36, 29-109.
- [3] GÉRARD J.-A. — Compte rendu des travaux des années 1845-1846 lu à la Société Linnéenne de Lyon, le 28 décembre 1846. C.R. Soc. Linn., 1845-1846, 1-25 (cf. pp. 24-25).
- [4] ROFFAVIER. — Notice sur M. CHAMPAGNEUX, membre de la Société Linnéenne de Lyon. Ann. Soc. Linn. Lyon, 1845-1846, 1-7.
- [5] ROUY G. — Flore de France, Niort, 14 vol., 1890-1913 (cf. tome 14 (1913), p. 436).
- [6] SENAY P. — Découverte de l'*Asplenium viride* Huds. dans la Seine Inférieure. Bull. Soc. Bot. France, 1952, 90, 306-308.

U.E.R. de Biodynamique,
Université Claude-Bernard,

43, boulevard du 11-Novembre-1918, 69100 Villeurbanne.

LABOULBENIALES DE FRANCE

par le Dr J. BALAZUC.

Il n'existe aucun travail récapitulatif récent sur les Laboulbéniales connues du territoire français, et ceci constitue certainement un sérieux obstacle à l'étude de ces curieux parasites dans notre pays. La dernière des publications de notre regretté maître PICARD remonte maintenant à 57 ans et le nombre des espèces connues de la flore française a plus que doublé depuis. Dans l'intervalle (à l'exception de SPEGAZZINI, contemporain de PICARD), d'assez nombreux auteurs européens ont dressé, ou tout au moins ébauché, un inventaire des Laboulbéniales de leurs pays respectifs. Il faut citer ARWIDSSON et LINDROTH pour la Suède, ROSTRUP pour le Danemark, DONISTHORPE, HAKE, HINCKS, SHAW pour la Grande-Bretagne, COLLART pour la Belgique, MIDDELHOEK pour les Pays-Bas, POELT, STADELMANN et POELT, SCHELOSKE pour l'Allemagne, BAUMGARTNER pour la Suisse, J. et W. SIEMASZKO (et en ce moment même, T. MAJEWSKI) pour la Pologne, BÂNHEGYI pour la Hongrie, la Transylvanie et les Balkans, BRIEDIS pour la Lettonie, FRAGOSO pour l'Espagne, SPEGAZZINI et COLLA pour l'Italie. Ces travaux sont d'importance ou de qualité très inégales. A côté d'excellentes études comme celles des SIEMASZKO, de MIDDELHOEK, de BÂNHEGYI, de SCHELOSKE, de MAJEWSKI, on en trouve qui, pour être tout aussi soignées, ne sont que fragmentaires, et d'autres qui malheureusement ne doivent être consul-